

**« LASALLE SOLIDAIRE »
Majorité Municipale**

ÉDITORIAL

Cette lettre nourrit l'expression de la citoyenneté et la participation au débat démocratique. Elle assurera périodiquement la pédagogie des décisions et des politiques publiques. Elle contribue à garantir le débat politique et donner du sens à la vie publique et politique. Elle est là aussi pour rappeler que les élus existent pour diffuser et porter nos valeurs.

Lasalle est un lieu qui parle du plus beau des plaisirs, celui de mieux connaître l'Autre ; proche ou lointain que ce soit par la rencontre directe, par la musique, par l'écrit, par l'image, le spectacle vivant et tous les nouveaux supports désormais à notre portée.

Comme beaucoup d'entre vous, je relève que, depuis quelques années avec la montée de la radicalité xénophobe, l'idée même de solidarité s'estompe en silence.

Avec ces hommes venus d'Afghanistan, de Tchétchénie ou maintenant des familles ukrainiennes nous mettons nos actes en conformité avec nos idées. Aider l'Autre qui est dans la peine et la difficulté est un devoir humain. Ce sentiment devrait être partagé par tous.

Aujourd'hui nous devons faire en sorte que les valeurs de solidarité débordent le cadre des bonnes volontés individuelles et deviennent l'affaire de tous. C'est faire de la politique au sens noble du terme.

Je saisis cette occasion pour remercier tous les bénévoles, ainsi que les employés municipaux, si souvent mobilisés. Leur détermination et leur rayonnement sont pour beaucoup dans le

La Lettre paraîtra trois fois par an. Les sujets abordés seront très divers, toujours dans l'objectif d'informer sur les services apportés aux habitants. Dans le n° 2, nous parlerons de la régie municipale de coordination et des services administratifs.

sentiment que nous avons d'habiter un village vivant et heureux.

Comme vous, je m'inquiète de cet état d'esprit ; comme vous je forme le vœu qu'en vouant ce village à la culture et à la paix, nous puissions contribuer à rappeler que la conquête et la préservation d'un bien-vivre ensemble est l'affaire de tous.

FINANCES

En 2022, comme les années passées, la municipalité consacre des budgets importants pour assurer les services aux habitants : entretien du village, services Eau et Assainissement et Chaufferie, Pôle Enfance, Régie municipale de coordination et services administratifs. Soit 786 000 euros pour 25 agents municipaux (21,53 Equivalant Temps Pleins) qui œuvrent quotidiennement sous la direction de Chantal CHAUBET, Directrice générale des Services.

Au chapitre des investissements importants, 560 000 euros sont affectés au démarrage des travaux de réfection des réseaux eau potable et eaux usées, rues Basse et du Pont Vieux ainsi que rue de la Caladette, et 554 000 euros achèvent le règlement des travaux du Centre de Création et de Formation « La Cure ». Pour mémoire, le coût à la charge de la commune, subventions déduites (71,50%), est de 248 800 euros sur un montant total des travaux de 873 000 euros.

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EAU ET ASSAINISSEMENT À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

A partir du 1er janvier 2023 ce sera une régie

intercommunale qui aura la responsabilité de la desserte de l'eau et du traitement des eaux usées sur l'ensemble du territoire « Causses Aigoual Cévennes - Terres Solidaires ». Rien ne changera dans le service rendu aux usagers par les agents techniques municipaux qui resteront au contact de la population. C'est la partie administrative, dont la facturation, ainsi que le lancement et le suivi des travaux sur les réseaux qui, immédiatement, seront du ressort de la communauté de communes. La tarification restera propre à chaque commune et évoluera en fonction des coûts de fonctionnement recalculés par la communauté de communes.

L'ÉQUIPE TECHNIQUE

Elle comprend six employés, répartis en binômes, selon leurs compétences. Chacun peut, bien entendu, être amené à aider ses collègues et à changer d'affectation.

Outre les tâches quotidiennes et l'entretien des logements et bâtiments communaux (soixante locations), on compte, cette année, parmi les principales réalisations de l'équipe : la porte d'entrée, le hall et le couloir de la mairie ; la rénovation complète du parc des Glycines avec de nouveaux jeux, la création d'un espace pique-nique, l'habillage des containers, le traçage parking et la rénovation de la rue principale avec pose de potelets, la reprise du carrelage de l'école, les murs à la Mouthe et à la Cure, la rénovation des arènes, la taille des haies et la plantation de fleurs.



AU PLUS PRÈS DES JEUNES

Pour que les jeunes vivent au mieux à Lasalle, il est primordial de leur offrir tous les moyens, humains et matériels... dans la limite de notre budget. Si l'accueil des tout-petits - un nouveau bâtiment pour la crèche est en voie de réalisation- et les temps de vacances dépendent

de la Communauté de Communes, c'est la commune qui gère ce qui concerne les relations avec l'école et le périscolaire.

Ainsi, trois ATSEM secondent-elles les professeurs pour accueillir les cinquante-et-un enfants de maternelle. Ces agents territoriaux spécialisés dans les écoles maternelles sont, comme ceux du périscolaire (accueil du matin et du soir, de la cantine et du mercredi) et ceux de l'entretien des locaux, des salariés de la commune - majoritairement des « salariées ».

À la cantine, ce sont huit personnes qui encadrent les enfants, mettant tout en œuvre pour leur offrir un temps méridien convivial, malgré le nombre pléthorique d'enfants accueillis - cent deux enfants sur cent trente-sept scolarisés. Une réflexion est en cours pour améliorer encore ce temps de coupure, précieux pour des enfants fréquentant la structure scolaire de 8h à 18h.

Par ailleurs, une relation de confiance s'est créée avec l'équipe enseignante et nous essayons de satisfaire, leurs demandes tant pédagogiques que matérielles.

Le mercredi, les enfants sont accueillis au centre de loisirs - répartis en deux groupes selon leur âge - par trois salariées et une bénévole, qui leur offrent tout un panel d'activités, notamment, pour les plus grands, autour de la connaissance et de la protection de la nature.



Dès les vacances de la Toussaint, une vingtaine d'adolescents (13 à 17 ans) pourront se retrouver dans l'ancien cabinet médical, encadrés par deux jeunes animateurs, et construire leurs projets, à court et à long terme.

Et n'oublions ni les aménagements effectués au parc des Glycines par l'équipe technique ni le projet de terrain multi-sports, encore à l'étude et en attente de financement.

H. de Latour, P. Bénéfice, R. Floutier,
J. Zanchi, M. Ginsbourger

« I.C.I, INITIATIVE CITOYENNE INDÉPENDANTE »

Après 2 ans de mandat, force est de constater que les pratiques démocratiques de l'équipe majoritaire ne correspondent pas, tant auprès des élu.e.s minoritaires qu'auprès des habitant.e.s, aux déclarations d'intention qu'elle a présentées dans le 4 pages dédié à sa dernière campagne municipale : **"...nous souhaitons nous ouvrir davantage à la concertation, notamment au travers de commission extra-municipales."**

Qu'en est-il réellement ?

Les élu.e.s minoritaires sont très peu associé.e.s aux concertations sur les projets qui engagent tout le village. Le dernier en date concerne la "nouvelle dynamique". Nous n'avons eu qu'une information sur "l'étude de définition d'un projet de Tiers lieu communal". Il n'y a pas eu de réel débat d'idées. La décision, comme beaucoup d'autres a été prise en bureau municipal, instance dans laquelle aucun.e élu.e minoritaire n'est convié.e.

Il existe à ce jour 13 commissions, une seule a été ouverte à des habitant.e.s, non officiellement : la commission sports, dans les autres commissions ne siègent que des élu.e.s. C'est dans ces instances que de réels débats devraient avoir lieu sur les choix des orientations municipales. Or la plupart du temps ce ne sont que des informations qui nous sont données.

Pour exemple, nous demandons depuis 2 ans une présentation lisible par toutes et tous (élu.e.s, habitant.e.s) du budget. Que les sommes allouées aux différents secteurs (jeunesse, sports, cultures, personnels...) soient clairement définies. Or, nous n'avons qu'un alignement de chiffres qui ne donne aucune visibilité et qui ne permet pas de nous projeter et aux habitant.e.s de s'y intéresser et de comprendre.

Certaines de ces commissions se sont peu ou jamais réunies depuis 2 ans, en particulier les commissions transition écologique-agriculture,

commerce, artisanat-vie démocratique-action culturelle et vie associative-cadre de vie, services techniques

Parallèlement à ces commissions, **une commission extra-municipale « Alimentation collective et locale »** se met en place ce mois-ci. Cette commission, à la demande de parents d'élèves, a été portée en conseil municipal par les 2 élu.e.s d'I.C.I. Elle est composée d'élu.e.s de la majorité, d'élu.e.s minoritaires, de parents d'élèves, de producteurs, d'habitant.e.s. Ses travaux se trouveront sur le site de la municipalité.

Par ailleurs, des habitants nous ont fait part de leur désir de réfléchir sur des thèmes autour de l'environnement, la biodiversité, l'eau..., sur ce qui pourrait être réalisé dans notre village dans ces domaines. La commission transition écologique devrait se saisir de cette opportunité pour enfin créer une commission extra-municipale autour de ces sujets qui sont au cœur des préoccupations des citoyen.ne.s compte tenu de l'été que nous venons de vivre.

La commission Vie démocratique pourrait se pencher rapidement sur « quelle démocratie au service de l'intérêt général » ? Quels sont les outils à la disposition des élu.e.s pouvant permettre la participation des habitant.e.s ? Comment associer les élus minoritaires dans les décisions ? Quelle place leur donner ?

Les décisions "pour le bien de la population" ne doivent pas être prises essentiellement par des élu.e.s. Il nous semble important que chaque individu se responsabilise et s'implique dans la vie de son village en étant associé aux décisions qui le concernent. Nous savons qu'actuellement la démocratie est représentative et que donc les décisions reviennent en dernier lieu aux élu.e.s. Cette forme de démocratie ne doit pas exclure une participation des citoyen.ne.s qui pour nous est essentielle.

Fabien Rochette et Dominique Roland

« UNION LOCALE LASALLOISE »

Osons. Rêvons. Osons rêver ensemble à une municipalité qui promouvrait la transparence, qui consulterait sur les sujets importants les habitants du village, qui mettrait en place des commissions extra municipales, une municipalité dont la priorité des projets ne serait pas le choix d'un seul mais un choix librement débattu avec les citoyens, qui ne confondrait pas comptabilité et finances et présenterait un budget compréhensible aux habitants permettant de savoir à quoi sont dépensés les ressources financières de la commune, qui publierait chaque mois le calendrier des réunions auxquelles tous les élus pourraient participer sans exclure les représentants des listes minoritaires en siège, dont le principe de base serait la confiance et non la méfiance et l'opacité, une municipalité sereine qui en conséquence faciliterait à tous l'accès aux documents communaux, qui se préoccuperait du budget nécessaire à la propreté du village et aux travaux de voirie en priorité par rapport à d'autres dépenses, du respect par tous des règles permettant le vivre ensemble, d'une municipalité préoccupée par le développement économique de ses artisans et commerçants, d'une municipalité développant les transports publics, d'une municipalité développant la démocratie locale, d'une municipalité combattante pour maintenir et développer les services publics et privés, d'une municipalité dont le courage lui permettrait d'entendre les récriminations des administrés en particulier quand des erreurs d'appréciation ont été commises y compris au niveau de la communauté de communes.

Nous nous sommes réveillés. Nous étions à Lasalle loin de cette municipalité de rêve.

Cependant rien ne nous empêche de continuer à rêver ensemble de cette municipalité puisque l'avenir nous y autorise.

Lors du prochain numéro nous détaillerons les faits.

Pour l'Union Locale Lasalloise,
Brigitte Martin, Frank Vivet